

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

SECTION

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ^{SUPERIEUR} ~~INFÉRIEUR~~

CODE: 521220S20D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ^{SUPÉRIEUR} ~~INFÉRIEUR~~

1. FINALITÉS

À l'issue de cette section, l'étudiant maîtrisera les techniques spécifiques d'exécution de vêtements: robe, ensemble, manteau et tailleur.

La formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité. Elle fournira les éléments de base à la polyvalence requise pour l'insertion professionnelle d'un(e) technicien(ne) en habillement.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Réaliser un vêtement simple et de qualité en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Certificat d'opérateur(trice) en habillement.
- Attestation de réussite de l'UF «Habillement: techniques d'exécution» - niveau ESI.
- Attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement.
- Certificat de qualification ou d'études de 4e année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

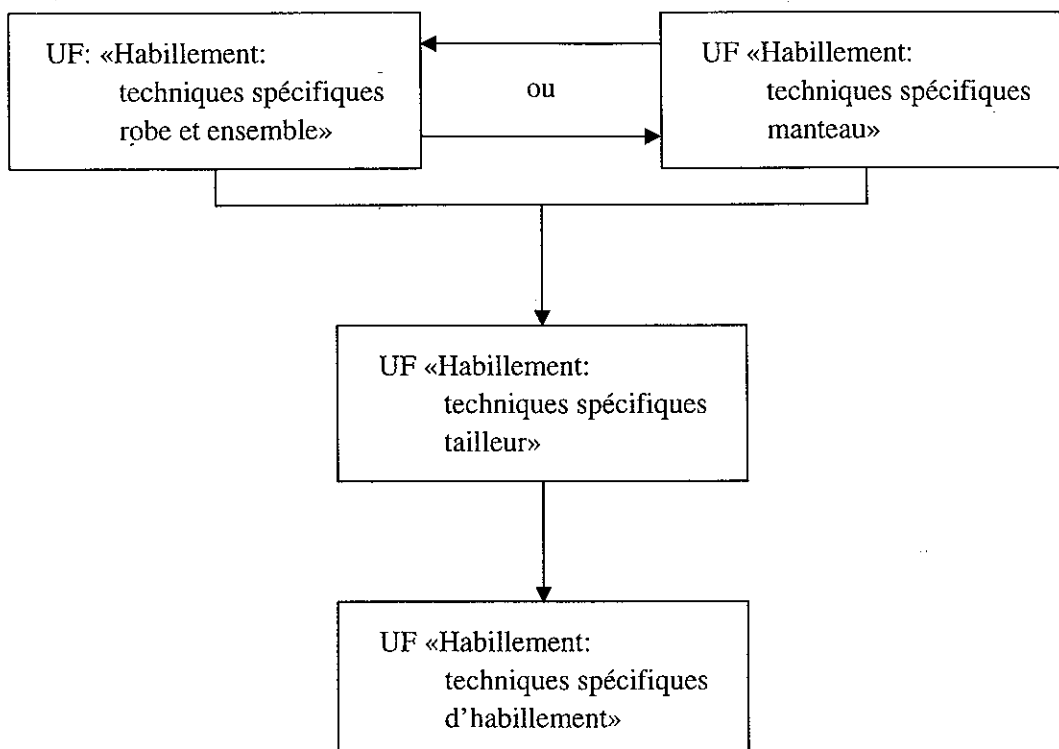
3. UNITÉS DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

3.1.

Intitulé	Classement de l'unité	Nombre de périodes	Codification de l'UF déjà approuvée	UF déterminantes
Habillement: techniques spécifiques: robe et ensemble	ESS Trans	240	521221U21D1	
Habillement: techniques spécifiques: manteau	ESS Trans	240	521222U21D1	
Habillement: techniques spécifiques: tailleur	ESS Trans	200	521223U21D1	x
Épreuve intégrée: techniques spécifiques d'habillement	ESS Qual	40	521220U22D1	

NB: 1 période comporte 50 minutes.

3.2. Liaison entre les unités de formation



4. MODALITÉS DE CAPITALISATION

Pour obtenir le titre de «technicien(ne) en habillement», le candidat sera en possession des attestations de réussite des UF constitutives de la section.

5. TITRE DÉLIVRÉ

Certificat de technicien(ne) en habillement.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION

Date de dépôt :
Date d'approbation : **23/07/1993**

« Habillement : techniques spécifiques »

Date d'application : **01/01/1995**
Date limite de certification : **01/01/1999**

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
52 12 20 S20 D1		Habillement : techniques spécifiques (720 p.)	52 12 10 S20 F2		Habillement : techniques spécifiques (720 p.)	410101 (x)	501	Habillement	CPSI	FL4	960
						410103 (x)	501	Coupe – couture	CPSI	FL3	900
						410103 (x)	501	Coupe – couture	CPSI	FL4	960
		52 12 10 S20 F1		Agent de maîtrise en habillement (1040 p.)	410203 (x)	501	Coupe – couture	CPSI	FL4	960	
					410301 (x)	501	Habillement	CPSI	FL3	960	
					410301 (x)	501	Habillement	CPSI	FL4	960	

Date de dépôt :
Date d'approbation : 23/07/1993

« Habillement : techniques spécifiques »

Date d'application : 01/01/1995
Date limite de certification : 01/01/1999

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
			52 12 20 S20 S1		Agent polyvalent en techniques d'exécution habillement (720 p.)	410303 (x)	501	Coupe – couture	CPSI	FL4	960
						410304 (x)	501	Coupe – couture adultes	CPSI	FL4	960
						410307 (x)	501	Habillement dames	CPSI	FL4	1472
52 12 21 U21 D1	501	Habillement : techniques spécifiques : robe et ensemble (240 p.)	52 12 11 U21 E1	501	Habillement : techniques spécifiques : robe et ensemble (240 p.)	410101 (x)	501	Habillement	CPSI	FL2	640
						410101 (x)	501	Habillement (partie)	CPSI	FL3	720
						410103 (x)	501	Coupe – couture (partie)	CPSI	FL3	720
						410106 (x)	501	Coupe et confection	CPSS	FCA	240

Date de dépôt :
Date d'approbation : 23/07/1993

« Habillement : techniques spécifiques »

Date d'application : 01/01/1995
Date limite de certification : 01/01/1999

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
			52 12 11 U21 F2	501	Habillement : techniques spécifiques : robe et ensemble (240 p.)	410201 (x)	501	Habillement	CPSI	FL4	640
						410203 (x)	501	Coupe – couture (partie)	CPSI	FL3	720
						410203 (x)	501	Coupe – couture	CPSI	FL3	648
						410203 (x)	501	Coupe – couture	CPSI	FL2	640
			52 12 11 U22 F1	501	UF 1 techniques spécifiques à l'habillement (200 p.)	410301 (x)	501	Habillement (partie)	CPSS	FL3	860
						410301 (x)	501	Habillement (partie)	CPSI	FL3	840
						410301 (x)	501	Habillement (partie)	CPSI	FL3	720

Date de dépôt :
Date d'approbation : 23/07/1993

« Habillement : techniques spécifiques »

Date d'application : 01/01/1995
Date limite de certification : 01/01/1999

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
			52 12 21 U21 S1	501	Perfectionnement des bases habillement (240 p.)	410303 (x)	501	Coupe – couture (partie)	CPSI	FL3	720
						410306 (x)	501	Coupe et confection (partie)	CPSI	FL3	720
						410801 (x)	501	Coupe (partie)	CPSI	FL3	720
						412701 (x)	501	Flou	CPSS	FCA	240
52 12 22 U21 D1	501	Habillement : techniques spécifiques : manteau (240 p.)	52 12 12 U21 E1	501	Habillement : techniques spécifiques : manteau (240 p.)	410101 (x)	501	Habillement (partie)	CPSI	FL3	720
						410103 (x)	501	Coupe – couture (partie)	CPSI	FL3	720
						410203 (x)	501	Coupe – couture (partie)	CPSI	FL3	720

Date de dépôt :
Date d'approbation : 23/07/1993

« Habillement : techniques spécifiques »

Date d'application : 01/01/1995
Date limite de certification : 01/01/1999

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
			52 12 12 U21 F2	501	Habillement : techniques spécifiques : manteau (240 p.)	410301 (x)	501	Habillement (partie)	CPSS	FL3	860
						410301 (x)	501	Habillement (partie)	CPSI	FL3	840
			52 12 12 U22 F1	501	UF 2 techniques spécifiques à l'habillement (200 p.)	410301 (x)	501	Habillement (partie)	CPSI	FL3	720
						410303 (x)	501	Coupe – couture (partie)	CPSI	FL3	720
						410306 (x)	501	Coupe et confection (partie)	CPSI	FL3	720
			52 12 22 U21 S1	501	Techniques “manteau” (240 p.)	410601 (x)	501	Apiéceurs manteaux	CPSI	FL2	256
						410801 (x)	501	Coupe (partie)	CPSI	FL3	720

Date de dépôt :
Date d'approbation : 23/07/1993

« Habillement : techniques spécifiques »

Date d'application : 01/01/1995
Date limite de certification : 01/01/1999

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
						412801 (x)	501	Habillement spécialité manteau	CPSS	FL1	240
						412801 (x)	501	Habillement spécialité manteau	CPSS	FCA	240
52 12 23 U21 D1	501	Habillement : techniques spécifiques : tailleur (200 p.)	52 12 13 U21 F2	501	Habillement : techniques spécifiques : tailleur (200 p.)	410804 (x)	501	Tailleurs coupe vêtements	CPSI	FL2	192
						412601 (x)	501	Habillement spécialité tailleurs	CPSS	FL1	240
			52 12 13 U22 F1	501	UF 3 techniques spécifiques à l'habillement (200 p.)	412601 (x)	501	Habillement spécialité tailleurs	CPSS	FCA	240
						412602 (x)	501	Tailleurs	CPSS	FCA	240

Date de dépôt :
Date d'approbation : 23/07/1993

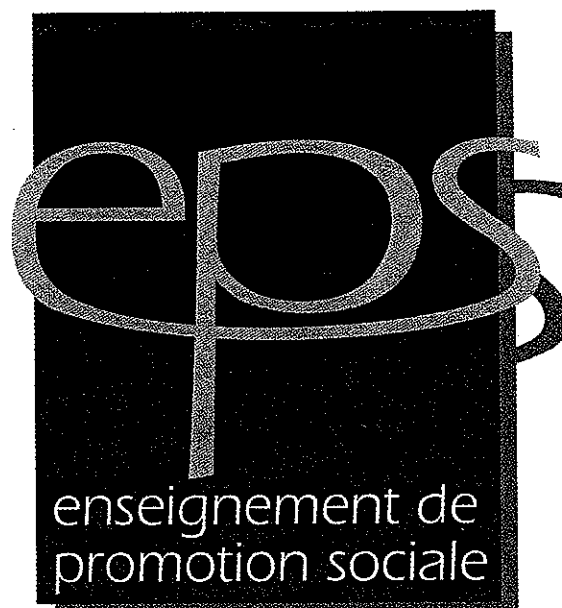
« Habillement : techniques spécifiques »

Date d'application : 01/01/1995
Date limite de certification : 01/01/1999

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
			52 12 15 U22 F1	501	UF 5 stage – maîtrise des techniques de l'habillement (40 p.)						
			52 12 23 U21 S1	501	Techniques "tailleur" (200 p.)						
52 12 20 U22 D1	501	Epreuve intégrée : techniques spécifiques d'habillement (40 p.)	52 12 10 U22 F2	501	Epreuve intégrée : techniques spécifiques d'habillement (40 p.)			NEANT			
			52 12 10 U22 F1	501	UF 6 épreuve intégrée agent de maîtrise en habillement (20 p.)						
			52 12 20 U22 S1	501	Epreuve intégrée du niveau secondaire supérieur (40 p.)						

(x) Formations fermées.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

**HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES
ROBE ET ENSEMBLE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

CODE: 521221U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES ROBE ET ENSEMBLE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. FINALITÉS

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF doit:

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

À l'issue de cette UF, l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques du flou (robe, ensemble). En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Réaliser un vêtement simple et de qualité en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Certificat d'opérateur(-trice) en habillement.
- Attestation de réussite de l'UF «Habillement: techniques d'exécution» - niveau ESI.
- Attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement.
- Certificat de qualification ou d'études de 4e année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

3. HORAIRE MINIMUM

3.1. Dénomination du cours	Classement	Nombre de périodes
Habillement	CTPP	192
3.2. Part d'autonomie		48
	Total des périodes	<hr/> 240

NB: 1 période comporte 50 minutes.

4. PROGRAMME

NOTIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNOLOGIES DU MÉTIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DÉCOUPE	TECHNIQUES D'EXÉCUTION	FABRICATION
Être capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.			
<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser, de connaître l'entretien des matières appropriées aux techniques du flou</p> <ul style="list-style-type: none"> - composition des fibres, particularité des armures, aspect - traitement, propriétés, étiquetage <p>d'identifier, d'apparier aux matières et modèles</p> <ul style="list-style-type: none"> - les renforts <ul style="list-style-type: none"> • tissé • non tissé • maille avec ou sans enduction - les fournitures de mercerie <ul style="list-style-type: none"> • fils, motifs d'application, dentelles, galons • garnitures diverses • systèmes de fermeture <p>de sélectionner, d'utiliser, le matériel de piquage et les accessoires en fonction des matières à travailler et des travaux à effectuer</p> <ul style="list-style-type: none"> - aiguilles spéciales, guides spéciaux (margeur, ouateur, biaiseur,...) - pieds presseurs spéciaux (broderies,...) <p>de parer aux incidents de marche et de réglage</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la piqueuse plate - de la surfileuse - de la surjeteuse-raseuse <p>d'utiliser le matériel de repassage et de thermocollage approprié</p> <p>de lire et d'utiliser des fiches techniques de détails, d'ensembles</p> <p>plans d'exécution</p> <p>d'appliquer, d'exploiter personnellement les règles d'organisation du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - rationaliser les gestes, les mouvements et les déplacements - synchroniser le déroulement des opérations (cf. fiches techniques et gammes de montage) <p>d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie</p> <p>de développer les connaissances esthétiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélectionner un modèle et choisir les accessoires suivant la mode, la conformation, l'âge, l'usage et le budget 	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p>1. en coupe</p> <p>d'appliquer, d'exploiter les techniques de base concernant l'adaptation des patrons de taille standard</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôler, adapter tout patron aux mesures et conformations personnelles selon le processus spécifique choisi, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> • à plat: par ajouts et retraits - comparaison des mesures personnelles avec celles du patron employé • sur corps: par essayage de toiles standard - inscrire des retouches sur fiche individuelle - transposer ces corrections rationnellement sur patron d'origine <p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser des patrons de ligne de taille standard dans les catégories de vêtements prévus au programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - patron droit ou cintré <ul style="list-style-type: none"> • emmanchure et manche - classique rapportée • raglan ou kimono <p>de transformer des patrons de ligne en patrons de modèles</p> <ul style="list-style-type: none"> • études nombreuses et diversifiées dans différentes catégories prévues au programme • étude de modèle asymétrique <ul style="list-style-type: none"> - analyser le modèle <ul style="list-style-type: none"> • observer les principes d'esthétique • évaluer les proportions - inscrire le modèle <ul style="list-style-type: none"> • transformer la manche de base • inscrire le sens des fils et les raccords • numéroter les pièces - développer les pièces du modèle <ul style="list-style-type: none"> • transposer, déplacer, supprimer les pinces sous découpes, plis, fronces, godets, drapages • ajouter évaselements,... - prévoir <ul style="list-style-type: none"> • les éléments de garniture • les pièces d'achèvement et leurs compléments • la doublure et le renfort du vêtement <p>de construire des patrons d'éléments de détails et d'achèvements</p> <ul style="list-style-type: none"> - cols, colifichets, poignets - panneaux et encolures drapés - pièces amovibles: basques, ceintures, cols 	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p>d'assembler et d'achever</p> <ul style="list-style-type: none"> - des découpes en formes diverses <ul style="list-style-type: none"> • en couture • en application <p>de terminer</p> <ul style="list-style-type: none"> - des angles divers - des bords: surfil rasé, roulotté, feston, liseré - des bas de manche <p>de réaliser des garnitures à la machine</p> <ul style="list-style-type: none"> - piqûres et surpiqûres <ul style="list-style-type: none"> • fil simple • fil double • cordonnet et selon la mode, par exemple <ul style="list-style-type: none"> • matelassage, nervures, smocks, applications, broderies (plates, en relief), incrustations, jours <p>de confectionner selon la mode</p> <ul style="list-style-type: none"> - des volants - des nouures - des jabots - des encolures drapées - des poches appliquées - des pattes de garniture... <p>de plisser manuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> - pli plat - pli creux - pli religieuse <p>de glacer les parties à renforcer dans les tissus délicats</p> <p>d'exécuter et de monter des cols</p> <ul style="list-style-type: none"> - plat «claudine», chemisier ou col «fantaisie» - rabattu, avec biais ou enforme <p>de réaliser des fermetures</p> <ul style="list-style-type: none"> - par pose de fermeture à glissière <ul style="list-style-type: none"> • à la main • incrustée / doublure - avec brides <ul style="list-style-type: none"> • brodées main • biais retourné <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (exercices techniques).</p> </div>	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p>de réaliser des vêtements de type «flou» de caractère élaboré dans les catégories (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - robe - ensemble <ul style="list-style-type: none"> • chemisier • corsage • jupe • pantalon - vêtement d'intérieur

<p>de développer la notion de bien-aller d'un vêtement</p> <ul style="list-style-type: none"> - exercer l'œil à visualiser, repérer les défauts (d'aplomb, de volume, d'équilibre des proportions, de conformation) - rechercher l'origine des défauts rencontrés - remédier à ces défauts par les retouches adéquates les plus rationnelles 	<p>d'expérimenter, d'exploiter des patrons de modèle de taille standard</p> <ul style="list-style-type: none"> - tirés des souches du professeur ou occasionnellement des planches commerciales multitailles en vue: <ul style="list-style-type: none"> • de perfectionner les techniques d'exécution de modèles plus recherchés • de modifier, de personnaliser un modèle par interversion, juxtaposition de pièces ou d'éléments d'autres modèles <p style="text-align: center;">2. en découpe</p> <p>d'appliquer, d'exploiter, d'adapter, de compléter les notions de base concernant</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'approvisionnement des matières - le placement, la découpe, le marquage - la préparation de la bûche <p>d'évaluer des métrages pour pièces froncées, à plis, plissées</p>	
--	---	--

Toutes les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes et graduellement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages du métier

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

À l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable d'exécuter des vêtements de type robe et ensemble selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées. Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant:

- de sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- d'utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation;
- d'adapter et de transformer, au départ de patrons de taille standard, des patrons de base, de ligne et de modèles pour les différents types de vêtements repris au programme;
- de calculer de manière économique les métrages de tissu;
- de découper la matière;
- d'exécuter les vêtements selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

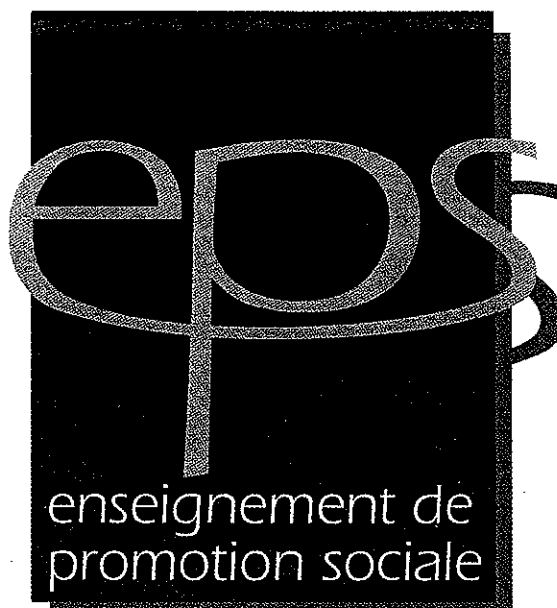
Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine. Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même unité de formation.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES
MANTEAU

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

CODE: 521222U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES MANTEAU

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. FINALITÉS

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF doit:

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

À l'issue de cette UF, l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques de fabrication du manteau. En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Réaliser un vêtement simple et de qualité en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Certificat d'opérateur(-trice) en habillement.
- Attestation de réussite de l'UF «Habillement: techniques d'exécution» - niveau ESI.
- Attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement.
- Certificat de qualification ou d'études de 4e année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

3. HORAIRE MINIMUM

3.1. Dénomination du cours	Classement	Nombre de périodes
Habillement	CTPP	192
3.2. Part d'autonomie		48
	Total des périodes	<hr/> 240

NB: 1 période comporte 50 minutes.

4. PROGRAMME

NOTIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNOLOGIES DU MÉTIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DÉCOUPE	TECHNIQUES D'EXÉCUTION	FABRICATION
Être capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.			
<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p>d'identifier, de sélectionner, de contrôler, d'utiliser les matières</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>tissus</u> appropriés aux vêtements de type «Manteau»: <ul style="list-style-type: none"> • composition, textures • aspect, traitements • propriétés, usage • étiquetage et code d'entretien <p>de sélectionner, d'assortir aux matières et modèles</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>doublures, entoilages et renforts</u> adéquats aux matières <ul style="list-style-type: none"> • fils, systèmes de fermeture, épaulettes • matières pour garnitures et achèvements: cuir, daim, fourrure (naturels et synthétiques) <p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser le matériel spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - aiguilles pour matières spéciales - pieds presseurs: téflon, articulé, à galets, à double entraînement - ciseaux électriques - fers alimentés par chaudières, presses - coussins de mise en forme <p>d'identifier, d'expérimenter le matériel industriel (visites et stages en atelier, expositions,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - machines-outils, piqueuses plates - tables et presses aspirantes, refoulantes - mannequins gonflables et nouveautés <p>de tester, de sélectionner et d'appropriier les techniques de passage aux matières et procédé d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> - le procédé de décatissage compatible <ul style="list-style-type: none"> • à la composition • à l'aspect du tissu - l'adéquation de l'entoilage à la matière (fixation, maintien) - la technique de repassage sans risque de lustrage ou de rétraction supplémentaire <p>d'appliquer, d'exploiter personnellement les règles d'organisation du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - rationaliser les gestes, les mouvements et les déplacements - synchroniser le déroulement des opérations (cf.: fiches techniques et gammes de montage) <p>d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie</p>	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p>1. en coupe</p> <p>d'appliquer, d'exploiter les techniques de base concernant l'adaptation des patrons de taille standard</p> <p>patrons de base, de ligne, de modèle dans les catégories prévues au programme:</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôler, adapter <u>tout patron</u> aux mesures et conformations personnelles selon le processus spécifique adéquat, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> • <u>à plat</u>: par ajouts et retraits <ul style="list-style-type: none"> - comparaison des mesures personnelles avec celles du patron employé • <u>sur corps</u>: par essayage de toiles standard - inscrire des retouches sur fiches individuelles - transposer rationnellement des corrections sur patron d'origine <p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser des patrons de ligne de taille standard de vêtements de type «Manteau»</p> <ul style="list-style-type: none"> - patron droit ou cintré <ul style="list-style-type: none"> • emmanchure et manche classique rapportée • raglan ou kimono <p>de transformer des patrons de ligne en patrons de modèle</p> <p>Études nombreuses et diversifiées dans les catégories prévues au programme:</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser le modèle: <ul style="list-style-type: none"> • observer les principes d'esthétique • évaluer les proportions - inscrire le modèle: <ul style="list-style-type: none"> • en tracer les lignes et les éléments • modifier, adapter les manches • inscrire le sens des fils, les raccords • numéroter les pièces - développer les pièces du modèle: <ul style="list-style-type: none"> • transposer, déplacer, supprimer les pinces sous découpes, plis, fronces, godets • ajouter évaselements - prévoir: <ul style="list-style-type: none"> • les éléments de garniture • les pièces d'achèvement et leurs compléments • la doublure et le renfort du vêtement <p>de construire les patrons</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'éléments de vêtements: <ul style="list-style-type: none"> • parmentures, dessous et dessus de cols, revers, capuchon, bavolets • doublures amovibles - de détails, d'achèvements: <ul style="list-style-type: none"> • poches, ceintures, martingales, pattes, d'après gabarits 	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p>en techniques d'assemblage</p> <p>de sélectionner, d'exécuter, d'adapter tout mode d'assemblage</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux matières et aux tracés de toutes formes <p>d'exécuter des poches</p> <ul style="list-style-type: none"> - fendues: <ul style="list-style-type: none"> • passepoilée • à patte montante incrustée ou non • gabardine • «mode» - plaquées <ul style="list-style-type: none"> • classique et «mode» <p>d'exécuter et monter les manches</p> <ul style="list-style-type: none"> - de différents types selon la ligne d'emmanchure: <ul style="list-style-type: none"> • rapportée, classique ou abaissée • raglan ou kimono <p>d'exécuter et monter des cols</p> <ul style="list-style-type: none"> - montant (encolure plus ou moins dégagée) - rabattu (chevalier), châle: attenant ou avec dessous - cranté (faux tailleur) ou non - «mode» <p>d'exécuter et monter</p> <ul style="list-style-type: none"> - bavolets, capuchons - martingales, pattes diverses, passants... <p>en techniques d'achèvement</p> <p>d'exécuter</p> <ul style="list-style-type: none"> - des surpiqûres cordonné - des coulisses - des ceintures rigides <p>de réaliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bas de manche avec ou sans revers - les bas de parmenture, les ourlets avec mise en doublure - la fente milieu dos avec mise en doublure <p>d'exécuter les modes de fermetures spécifiques aux vêtements et aux matières</p> <ul style="list-style-type: none"> - boutonnage dissimulé - boutonniers passepoilées et brodées - pose de fermeture à glissière détachable - pose renforcée des boutons <p>de mettre des vêtements en doublure</p> <ul style="list-style-type: none"> - fixe et amovible: <ul style="list-style-type: none"> • selon techniques industrielles <p>de placer des épaulettes</p> <ul style="list-style-type: none"> - conformes au type de vêtements et aux principes du bien-être 	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p>de réaliser en «demi-mesure» des vêtements de type «Manteau», classique et «mode»</p> <ul style="list-style-type: none"> - vestes, manteaux, imperméables: <ul style="list-style-type: none"> • doublés ou non • réversibles ou non - robe-manteau

<p>de dégager, d'appliquer les critères d'esthétique vestimentaire</p> <p>- exploiter les tendances de la mode avec discernement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • rapport: style, silhouette, âge, circonstances, prix de revient • association: lignes, volumes, couleurs, matières et accessoires <p>de développer, d'expérimenter les principes du bien-être</p> <p>dans le cadre des réalisations du programme:</p> <p>- respecter les caractéristiques du vêtement de type «Manteau» (survêtement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • être facile à endosser à porter sans contrainte • être parfaitement d'aplomb devant et dos <p>- appliquer les règles de base de l'essayage</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes, progressives et spécifiquement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages de la formation</p> </div>	<p>d'utiliser, d'exploiter des patrons de modèle de taille standard</p> <p>tirés des souches du professeur ou occasionnellement des planches commerciales multitaillies en vue:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de multiplier les techniques d'exécution de type industriel - de modifier, de personnaliser un modèle par substitution de pièces, de détails,... <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Le patronage industriel sera d'application dans la plupart des cas en techniques «Manteau»</p> </div> <p style="text-align: center;">2. en découpe</p> <p>d'appliquer, d'exploiter, d'adapter, de compléter les notions de base concernant</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'approvisionnement des matières - le placement, la découpe, le marquage - la préparation de la bûche 	<p>en techniques particulières</p> <p>de renforcer tout endroit complémentaire susceptible d'être «maintenu»</p> <ul style="list-style-type: none"> - emplacement des poches - angles divers - haut de dos, de manche - contours d'emmanchures, ourlets, fente dos,... <p>de connaître et d'expérimenter</p> <ul style="list-style-type: none"> - les techniques d'assemblage et d'achèvement selon la mode (des tissus réversibles de différentes textures, des fourrures synthétiques, des matières lisses,...) - de connaître et d'appliquer aux endroits requis les techniques: <ul style="list-style-type: none"> • de pressage • de tendage • de rentrage <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (exercices techniques)</p> </div>
--	---	--

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

À l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable d'exécuter des vêtements de type manteau selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées. Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant:

- de sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- d'utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation;
- d'adapter et de transformer, au départ de patrons de taille standard, des patrons de ligne et de modèle pour les différents vêtements de type «manteau» repris au programme;
- de calculer les métrages de manière économique;
- de découper la matière;
- d'adapter les vêtements aux mesures et sur corps;
- d'exécuter des vêtements selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine. Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même unité de formation ou de l'unité de formation «Habillement: Techniques spécifiques "Tailleur"».

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

**HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES
TAILLEUR**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

CODE: 521223U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES TAILLEUR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. FINALITÉS

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF doit:

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

À l'issue de cette UF, l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques de fabrication du tailleur. En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité.

Elle fournira les éléments de base à la polyvalence requis pour l'insertion professionnelle d'un(e) technicien(ne) en habillement.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Exécuter des vêtements de type robe, ensemble et manteau selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité exigé dans la mise en œuvre des techniques spécifiques.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Attestations de réussite des UF «Habillement: techniques spécifiques: Manteau» et «Habillement: techniques spécifiques: Robe et Ensemble».
- Attestation de réussite des cours de l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale de régime 2 correspondant aux Techniques spécifiques du Manteau et du Flou.
- Certificat de qualification ou d'études de 5e année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

3. HORAIRE MINIMUM

3.1. Dénomination du cours	Classement	Nombre de périodes
Habillement	CTPP	160
3.2. Part d'autonomie		40
	Total des périodes	200

NB: 1 période comporte 50 minutes.

4. PROGRAMME

NOTIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNOLOGIES DU MÉTIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DÉCOUPE	TECHNIQUES D'EXÉCUTION	FABRICATION
Être capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.			
<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p>d'identifier, de sélectionner, de contrôler, d'utiliser les matières</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissus appropriés aux vêtements de type tailleur: <ul style="list-style-type: none"> • composition, particularités des armures spécifiques • aspect, flot, laize, raccords: rayures, écossais, prince-de-galles • étiquetage, code d'entretien <p>de sélectionner, d'assortir aux matières et modèles</p> <ul style="list-style-type: none"> - mercerie (fils, systèmes de fermeture, épaulettes) - matières pour garnitures et achèvements: cuir, daim (naturels et synthétiques) - entoillages, renforts classiques et spécifiques avec ou sans enduction: <ul style="list-style-type: none"> • poil de chameau • passement, bougran,... <p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser le matériel spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - aiguilles pour matières spéciales - pieds presseurs: téflon, articulé, à galets, à double entraînement - ciseaux électriques - fers alimentés par chaudières, presses - coussins de mise en forme <p>d'identifier, d'expérimenter le matériel industriel (visites et stages en atelier, expositions,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - machine-outils, piqueuses plates et spécifiques - tables et presses aspirantes, refoulantes et en formes <p>de tester, de sélectionner et d'approprier les techniques de repassage aux matières et procédés d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> - le procédé de décatissage compatible <ul style="list-style-type: none"> • à la composition • à l'aspect du tissu - l'adéquation de l'entoilage à la matière (fixation, maintien) - la technique de repassage sans risque de lustrage ou de rétraction supplémentaire <p>d'appliquer, d'exploiter personnellement les règles d'organisation du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - rationaliser les gestes, les mouvements et les déplacements - synchroniser le déroulement des opérations (cf.: fiches techniques et gammes de montage) <p>d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie</p>	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p style="text-align: center;">1. en coupe</p> <p>d'appliquer, d'exploiter les techniques de base concernant l'adaptation des patrons de taille standard</p> <p>patrons de base, de ligne, de modèle dans les catégories prévues au programme:</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôler, adapter tout patron aux mesures et conformations personnelles selon le processus spécifique adéquat, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> • à plat: par ajouts et retraits <ul style="list-style-type: none"> - comparaison des mesures personnelles avec celles du patron employé • sur corps: par essayage de toiles standard - inscrire des retouches sur fiches individuelles - transcrire rationnellement des corrections sur patron d'origine <p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser des patrons de ligne de taille standard spécifiques aux vêtements de type tailleur</p> <ul style="list-style-type: none"> - patron droit ou cintré - manche tailleur <p>de transformer des patrons de ligne en patron de modèle</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier des découpes spécifiquement tailleur: <ul style="list-style-type: none"> • pièce épaisseur corps • découpe veston - appliquer des connaissances en tracé de découpes: classiques et «mode» - adjoindre: <ul style="list-style-type: none"> • des croisures (simple et double) • des revers spécifiques et adéquats aux croisures - contrôler et adapter le col et la manche tailleur - développer les pièces du modèle: <ul style="list-style-type: none"> • transposer, déplacer, supprimer les pinces - prévoir: <ul style="list-style-type: none"> • les éléments de garnitures (poches,...) • les pièces d'achèvement et leurs compléments: l'entoilage et la doublure du vêtement <p>de construire des patrons</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'éléments de vêtements: <ul style="list-style-type: none"> • recouvrement de revers • dessus de col avec embu - de détails, d'achèvements: poches, ceintures,... 	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p style="text-align: center;">en techniques d'assemblage</p> <p>de sélectionner, d'exécuter, d'adapter tout mode d'assemblage</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux matières et aux tracés <p>d'exécuter des poches</p> <ul style="list-style-type: none"> - fendues: <ul style="list-style-type: none"> • passepoilée • à patte tombante simple et avec passepoils • gilet - plaquées <ul style="list-style-type: none"> • blazer • à soufflet <p>de monter parmentures, revers et col au vêtement</p> <ul style="list-style-type: none"> - application des techniques évolutives de l'industrie <p>d'exécuter et monter les manches</p> <p style="text-align: center;">en techniques d'achèvement</p> <p>de réaliser les fentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - blazer - bas de manche tailleur <p>de réaliser le bas</p> <ul style="list-style-type: none"> - de parmenture - de fentes, ... <ul style="list-style-type: none"> • avec mise en doublure <p>de mettre les vêtements en doublure</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivant la technique de montage du col et du revers <p>de placer correctement les épaulettes</p> <p>de réaliser des boutonnières</p> <ul style="list-style-type: none"> - tailleur - passepoilées <p>de poser correctement des boutons</p> <p style="text-align: center;">en techniques particulières</p> <p>de renforcer</p> <ul style="list-style-type: none"> - tout endroit complémentaire susceptible d'être maintenu <ul style="list-style-type: none"> • emplacement des poches, emmanchures • haut de manche, de dos • fente dos, de manche et ourlet <p>de passementer</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour éviter la déformation <ul style="list-style-type: none"> • bords et cassures: revers et col • emmanchures 	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p>de réaliser des vêtements de type tailleur: classique et «mode» à titre indicatif:</p> <ul style="list-style-type: none"> - veste, blazer, spencer - compléments: <ul style="list-style-type: none"> • chemisier • jupe • pantalon (matières connues)

<p>de dégager, d'appliquer les critères d'esthétique vestimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - exploiter les tendances de la mode avec discernement: <ul style="list-style-type: none"> • rapports: style, silhouette, âge, circonstances, prix de revient • association: lignes, volumes, couleurs, matières et accessoires <p>de développer, d'expérimenter les principes du bien-être dans le cadre des réalisations du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter les caractéristiques du vêtement de type tailleur: <ul style="list-style-type: none"> • rigueur, sobriété • perfection: <ul style="list-style-type: none"> - plastron: col, revers, boutonnage - encolure dos: pied de col adhérent - emmanchures nettes, manches d'aplomb - appliquer les règles de base de l'essayage <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes, progressives et spécifiquement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages de la formation.</p> </div>	<p>d'utiliser, d'exploiter des patrons de modèle de taille standard</p> <p>tirés des souches du professeur ou occasionnellement des planches commerciales multi-tailles en vue:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de multiplier les techniques d'exécution de type industriel - de modifier, de personnaliser un modèle par substitution de pièces, de détails,... <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Le patronage industriel sera d'application dans la plupart des cas en techniques tailleur.</p> </div> <p style="text-align: center;">2. en découpe</p> <p>d'appliquer, d'exploiter, d'adapter, de compléter les notions de base concernant</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'approvisionnement des matières - le placement, la découpe, le marquage - la préparation de la bûche 	<p>de connaître et d'expérimenter</p> <ul style="list-style-type: none"> - les techniques spécifiques <ul style="list-style-type: none"> • de pressage • de tendage • de rentrage <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (exercices techniques).</p> </div>
---	--	---

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

À l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable d'exécuter des vêtements de type tailleur selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées. Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant:

- de sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- d'utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation;
- d'adapter et de transformer, au départ de patrons de taille standard, des patrons de ligne et de modèle pour les différents vêtements de type tailleur repris au programme;
- de calculer les métrages de tissu d'une manière économique;
- de découper la matière;
- d'adapter les vêtements aux mesures et sur corps;
- d'exécuter des vêtements selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine. Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même unité de formation ou de l'unité de formation «Habillement: Techniques spécifiques "Manteau"».

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

ÉPREUVE INTÉGRÉE

TECHNIQUES SPÉCIFIQUES D'HABILLEMENT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

CODE: 521220U22D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

ÉPREUVE INTÉGRÉE TECHNIQUES SPÉCIFIQUES D'HABILLEMENT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. FINALITÉS

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF doit:

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'épreuve et sa préparation doivent permettre à l'étudiant de démontrer ses connaissances et sa capacité à les utiliser concrètement dans la fabrication de vêtements du type robe, ensemble, manteau ou tailleur, tant pour l'exercice d'un métier que pour un usage personnel.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

Pour être admis à présenter l'épreuve intégrée, l'étudiant doit être en possession des attestations de réussite des UF constitutives de la section à l'exception de celle de l'unité de formation «Épreuve intégrée».

3. HORAIRE MINIMUM

3.1. Dénomination du cours	Classement	Nombre de périodes
Habillement: méthodologie spéciale	CTPP	40
3.2. Part d'autonomie		—
	Total des périodes	<hr/> 40

NB: 1 période comporte 50 minutes.

4. PROGRAMME

NOTIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNOLOGIES DU MÉTIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DÉCOUPE	TECHNIQUES D'EXÉCUTION	FABRICATION
Être capable d'identifier, d'approprier le vocabulaire spécifique aux notions connues et aux techniques exploitées.			
<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de sélectionner, contrôler, utiliser les <u>matières</u> relatives à la réalisation correcte des pièces d'habillement imposées en tenant compte des divers éléments <ul style="list-style-type: none"> • modèle, caractère, mannequin • qualité d'exécution • prix de revient, temps alloué - de sélectionner, assortir aux matières et modèles les fournitures de <u>mercerie</u> - de sélectionner, approprier, exploiter le <u>matériel spécifique</u> requis par les techniques d'exécution <ul style="list-style-type: none"> • piqueuses diverses et attachements • presses, fers, etc. - d'exploiter les <u>règles d'organisation du travail</u> en établissant la gamme de montage - de respecter les <u>consignes</u> <ul style="list-style-type: none"> • d'hygiène et de sécurité • d'ergonomie - d'appliquer: <ul style="list-style-type: none"> • les critères d'esthétique vestimentaire • les règles de base du bien-aller aux techniques exploitées 	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p style="text-align: center;">1. en coupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - de sélectionner le patron de modèle de taille standard conforme à la taille du mannequin - de tirer le patron des souches proposées par le professeur - d'adapter le patron aux mesures et conformation du mannequin - de développer le patron - d'adjoindre ou construire les patrons de pièces complémentaires, détails ou achèvements <p style="text-align: center;">2. en découpe</p> <ul style="list-style-type: none"> - de calculer le métrage adéquat - de prévoir et d'organiser les diverses opérations préalables et d'accomplir la découpe et le marquage - de préparer la bûche 	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <p style="text-align: center;">en techniques d'assemblage</p> <ul style="list-style-type: none"> - de sélectionner, adapter, exécuter le mode d'assemblage adéquat <ul style="list-style-type: none"> • aux matières • aux tracés • aux points clés - d'exécuter des poches - de monter parmentures, revers et col au vêtement - d'exécuter et de monter les manches <p style="text-align: center;">en techniques d'achèvement</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réaliser: <ul style="list-style-type: none"> • la fente • le bas de parmenture • les <u>boutonnieres</u> appropriées au modèle et à la matière - selon la mode, de placer correctement les épaulettes - de poser les boutons <p style="text-align: center;">en techniques particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réaliser les éventuels renforcements complémentaires dans la veste - de personnaliser le corsage par un détail de garniture 	<p>ÊTRE CAPABLE:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réaliser <ul style="list-style-type: none"> • une veste avec col et revers «Tailleur» complétée • d'un corsage en version libre

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

À l'issue de l'unité de formation, l'étudiant démontrera en réalisant une veste garnie d'un col et revers «tailleur» et un corsage «flou» qu'il sait mettre en œuvre les techniques et technologies spécifiques d'habillement.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant:

- de choisir les matières et les achèvements appropriés au modèle et aux critères d'esthétique vestimentaire;
- d'adapter le patron aux mesures du mannequin;
- d'établir la gamme de montage;
- de couper et réaliser une veste et un corsage «flou»;
- de s'assurer de l'aplomb et de la présentation des vêtements réalisés.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable que chaque étudiant d'un groupe puisse disposer individuellement du matériel nécessaire au bon déroulement de l'épreuve intégrée.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.